

## ANNEXE 2 PRESENTATION GENERALE



Septembre 2023

### 1. PETITIONNAIRE

Collectivité de Corse

SIRET : 20007695800012

Adresse : 22 cours Grandval 20000 Ajaccio

Le maître d'ouvrage est propriétaire des parcelles concernées.

### 2. SITUATION DES TRAVAUX



### 3. NATURE ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux consistent en la réhabilitation du mur chasse mer du phare de Scoglio Longo qui a subi les assauts d'une forte tempête le 2 avril 2022 et dont la partie sommitale a été emportée ce qui vient fragiliser l'ouvrage.



*Vue de l'ouvrage avant avril 2022...*



*... après la tempête*

En juin 2022, afin de préserver la fonction de l'ouvrage, des travaux de confortement provisoires ont été entrepris permettant de stabiliser la structure par la mise en œuvre d'un treillis inox puis d'un béton projeté dans l'attente de travaux d'ampleur.



Travaux effectués par la société APEX, travaux acrobatiques sur cordes, parements renforcés

Les parpaings de granit immergés ont été récupérés et palettisés par une équipe de scaphandriers professionnels pour leur emploi ultérieur (stockage dans le port de commerce en ZAR).



***Récupération des parpaings de granit par l'entreprise TSMC (scaphandriers)***

Le mur chasse mer étant fissuré et en moellons de granit aux caractéristiques méconnues il n'a été pas envisagé de conserver les parties restantes de l'ouvrage.



***Etat de l'ouvrage en 2019 (avant la tempête)***

Ainsi une réhabilitation complète a été engagée sur la base du substratum granitique.

Les travaux comprennent donc :

- La déconstruction complète de l'ouvrage existant ;
- La mise en œuvre d'un nouveau mur chasse mer en béton fibré avec armatures en fibres de verre avec un parement en pierres provenant de la dépose de l'ouvrage ;
- Le rejointoiement du mur de garde du phare.

## 4. RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE

L'opération relève de la rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature :

**4.1.2.0 Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur le milieu  
2°) d'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 600 000 € : déclaration.**

Le projet est donc soumis à une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

⇒ Cette déclaration intervient en régularisation, les travaux de réhabilitation ayant déjà débuté.

## 5. RESUME NON TECHNIQUE

Le mur chasse mer du phare de Scoglio Longo situé sur la jetée du même nom dans le port de Propriano a subi une violente tempête en avril 2022. Cet ouvrage construit en même temps que le phare était déjà fragilisé par son ancienneté mais aussi par son exposition qui le soumet à des tempêtes répétées.

La Collectivité de Corse en tant que propriétaire de l'infrastructure portuaire a procédé à une réparation d'urgence en juin 2022 permettant de maintenir la fonction de l'ouvrage le temps de prévoir des travaux d'ampleur.

Au printemps 2023, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise NATALI, ceux-ci doivent permettre de redonner une fonction de protection du phare de Scoglio Longo et plus largement contribuer à la réduction des houles dans le bassin portuaire.

D'un montant de 355 634.40 € TTC ces travaux sont donc soumis à une déclaration au titre du Code de l'Environnement (rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature).

## 6. NATURE DES TRAVAUX

Les travaux ont été décrits au paragraphe 3. Les plans ci-après donnent la vue en plan et coupes de l'ouvrage.

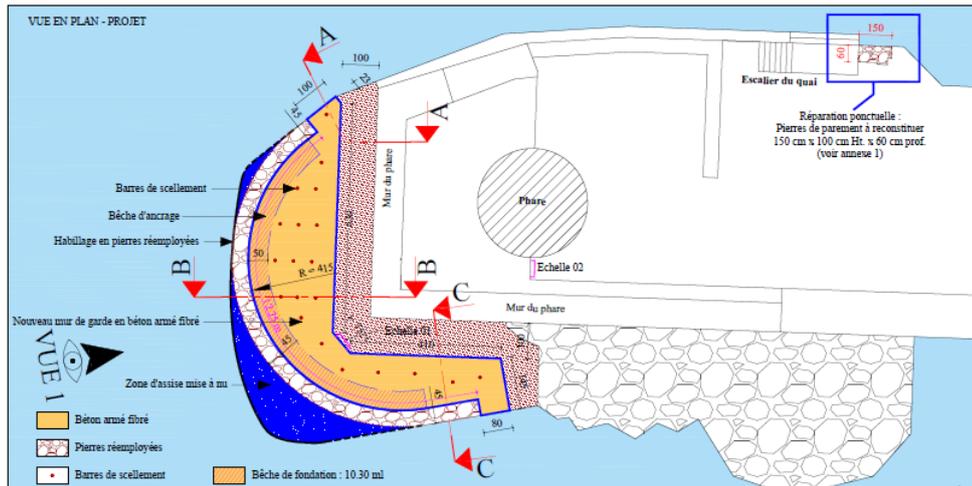


Figure 1 : vue en plan des travaux

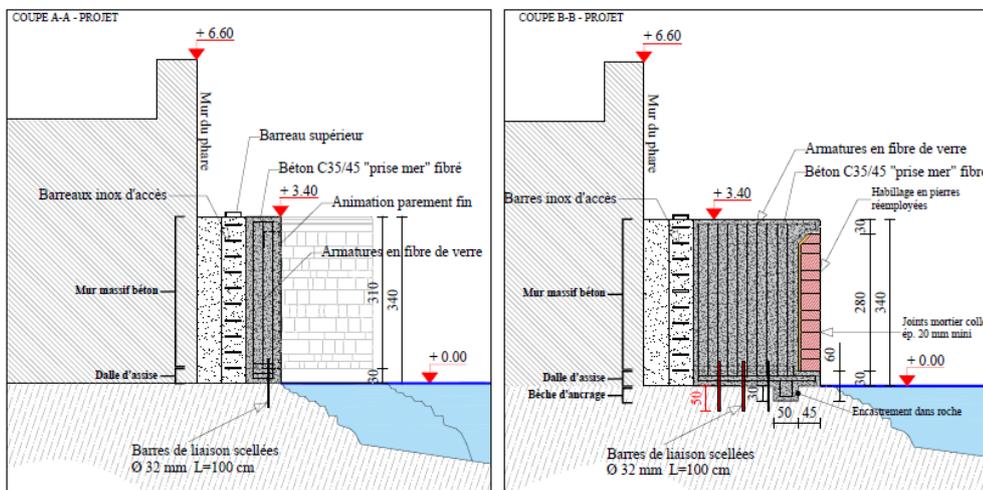


Figure 2 vue en coupe des travaux.



Figure 3 : insertion paysagère du projet.

## 7. DOCUMENT D'INCIDENCES

### 7.1 Solutions alternatives

La reconstruction du mur chasse mer permet de redonner sa fonction à l'ouvrage en gardant un aspect patrimonial.

D'autres solutions techniques ont été un temps envisagées : talus en enrochement, acropodes, palplanches etc.

Cependant ces solutions auraient eu des impacts financier, esthétique, sur la faune et la flore inacceptables.

La mise en œuvre du mur chasse mer telle que prévue dans le programme de l'opération permet de redonner à l'ouvrage sa fonction de protection du phare et plus largement du bassin portuaire en ayant un impact très limité sur le milieu marin.

### 7.2 Incidences sur le milieu marin

#### 7.2.1 état initial du site

Le site se trouve sur un plateau rocheux référence à la toponymie : Scoglio Longo signifiant le rocher long. La cartographie Donia montre qu'aux abords immédiats du projet **il n'y a pas d'enjeux particulier liés à la posidonie.**

Les plongées de reconnaissance aux abords du site en phase de préparation des travaux n'ont **pas relevés d'espèces patrimoniales ou présentant un enjeu particulier comme la grande patelle.**



Ces Inspections subaquatiques ont été réalisées par le bureau d'études portuaires de la CdC en propre les 19 /04/22 et 21 /06/22

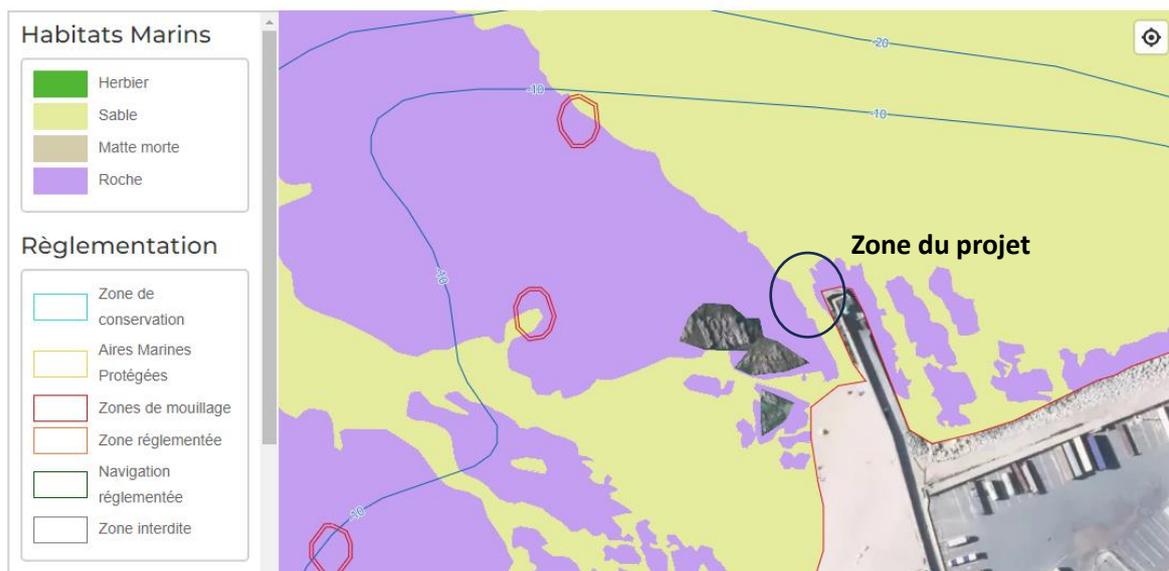


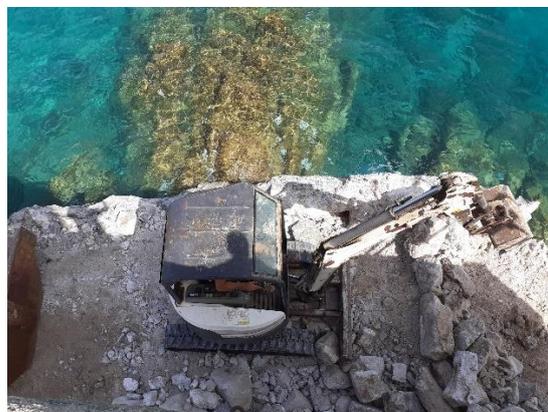
Figure 4 : cartographie des fonds au droit du projet (source DONIA)

Le Golfe de Propriano ne se situe pas dans le périmètre Natura 2000.

#### 7.2.2 Identification et prise en compte des incidences en phase chantier

En phase de chantier, la reconstruction du mur a une incidence très limitée sur le milieu marin.

En effet, lors de la phase de démolition en juillet 2023, l'entreprise a récupéré les blocs qui feront l'objet d'un réemploi lors de la phase de parement et utilisé une benne preneuse avec une grue PPM pour reprendre la totalité des gravats.



**Le 28 septembre 2023 une inspection subaquatique** a été effectuée par le bureau d'études portuaires de la Collectivité de Corse en pied des ouvrages **sans relever la présence de gravats**.

Lors de la reconstruction, le coulage du béton prévu en octobre 2023 pourrait causer une pollution accidentelle éventuelle par les laitances.

Cette pollution n'est toutefois peu probable en raison de l'utilisation de coffrages par nature étanches.

Toutefois, en raison de cette éventualité, l'entreprise dispose sur zone d'un filet anti MES pour garantir le confinement des matières s'il devait y avoir une fuite accidentelle lors des phases de bétonnage.



Figure 5 : vue du chantier et du filet anti MES septembre 2023.

Ainsi le filet anti MES est placé sur le chantier et sera déployé durant les phases de coulage du béton.

L'entreprise dispose de coussins et de granulats absorbant pour les fuites éventuelles du compresseur de chantier, de la pompe à béton et des toupies de livraison.

La pompe et les toupies en fin de bétonnage sont nettoyées à la centrale de BEP sur une aire dédiée.

Les pleins des engins, hormis le groupe du compresseur, ne sont pas effectués sur site.

L'entreprise effectue un tri et une évacuation des déchets. S'agissant de petits fonds, un personnel de l'entreprise est désigné pour récupérer en PMT, le cas échéant, les éventuels chutes d'outils, platelages ou coupes d'adaptations des armatures.

*Nota : bien que l'entreprise dispose de moyens de suivi de la turbidité, disque de Secchi et/ou électronique, au vu des conditions de site et des coulages de béton par faibles quantités et étalés dans le temps la Collectivité de Corse n'a pas imposé ce suivi.*

### 7.2.3 Incidences en phase d'exploitation

Une fois les travaux achevés, la structure du mur chasse mer aura exactement la même emprise que le mur existant avant travaux. Le projet n'aura aucun impact sur le milieu marin une fois construit.

La structure de parpaings de granit et de béton dans sa partie ponctuellement marnante offre des surfaces adaptées à la fixation de grandes patelles le cas échéant